

Les CSAPA et les CAARUD en Normandie

Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction
des Risques pour les Usagers de Drogues

Situation en 2019 et évolution récente

Avril 2021

Introduction

La prise en charge des addictions est généralement pluridisciplinaire et repose sur la combinaison d'un traitement médicamenteux, d'un suivi psychologique et d'un accompagnement après traitement (pour éviter les rechutes). Au niveau ambulatoire, les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) sont les établissements médico-sociaux dédiés à cette prise en charge.

- ◆ Les CSAPA assurent des actions de prévention et de soins aux personnes confrontées à des addictions. Elles disposent d'équipes pluridisciplinaires, qui mettent en œuvre un ensemble de missions : accueil, information, évaluation médicale, psychologique et sociale, orientation, prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, réduction des risques... En 2019, l'offre en région repose sur 25 centres répartis sur les 5 départements, mais particulièrement concentrés en Seine-Maritime (12 centres) et dans l'Eure (7 centres, contre 3 dans le Calvados, 2 dans la Manche et 1 dans l'Orne).

- ◆ Les CAARUD sont destinés à accueillir des usagers de drogues : ils ont pour objectif de prévenir ou de réduire les effets négatifs liés à la consommation de stupéfiants et d'améliorer la situation sanitaire et sociale des consommateurs. Leur activité se décline par un ensemble de missions : accueil collectif et individuel, information et conseil personnalisé, soutien dans l'accès aux soins et aux droits sociaux, mise à disposition de matériel de prévention des infections, intervention de proximité à l'extérieur des centres pour établir un contact avec les usagers et développer des actions de médiation sociale.

Il existe 9 CAARUD en Normandie, parmi lesquels 5 sont implantés en Seine-Maritime, 1 dans le Calvados, 1 dans l'Orne, 1 dans l'Eure et 1 dans le Nord Manche. En cours d'année 2019, un nouveau centre s'est installé dans le Sud Manche.

Depuis 2015 et à la demande de l'Agence Régionale de Santé, l'ORS-CREAI Normandie réalise une analyse des bilans d'activité des CSAPA et des CAARUD.

Cette nouvelle publication présente l'activité des centres en 2019 et leur évolution ; elle s'attache à décrire le public accompagné, les consommations des usagers, ainsi que les moyens et actions mis en œuvre. Une partie est également consacrée aux Consultations jeunes consommateurs (CJC) et un zoom est proposé sur l'intervention des CSAPA en milieu carcéral.

SOMMAIRE

Les CSAPA

L'activité des CSAPA en région	p.2
Les publics accompagnés	p.3
Les consommations	p.6
Activité et moyens des CSAPA	p.7
Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)	p.10
Zoom sur l'activité en milieu carcéral	p.12

Les CAARUD

L'activité des CAARUD en région	p.13
---------------------------------	------

<u>Faits marquants en région</u>	p.16
----------------------------------	------



Association
ORS-CREAI
Normandie

Une publication réalisée à
la demande de
et financée par l'ARS de
Normandie



Activité des CSAPA en région

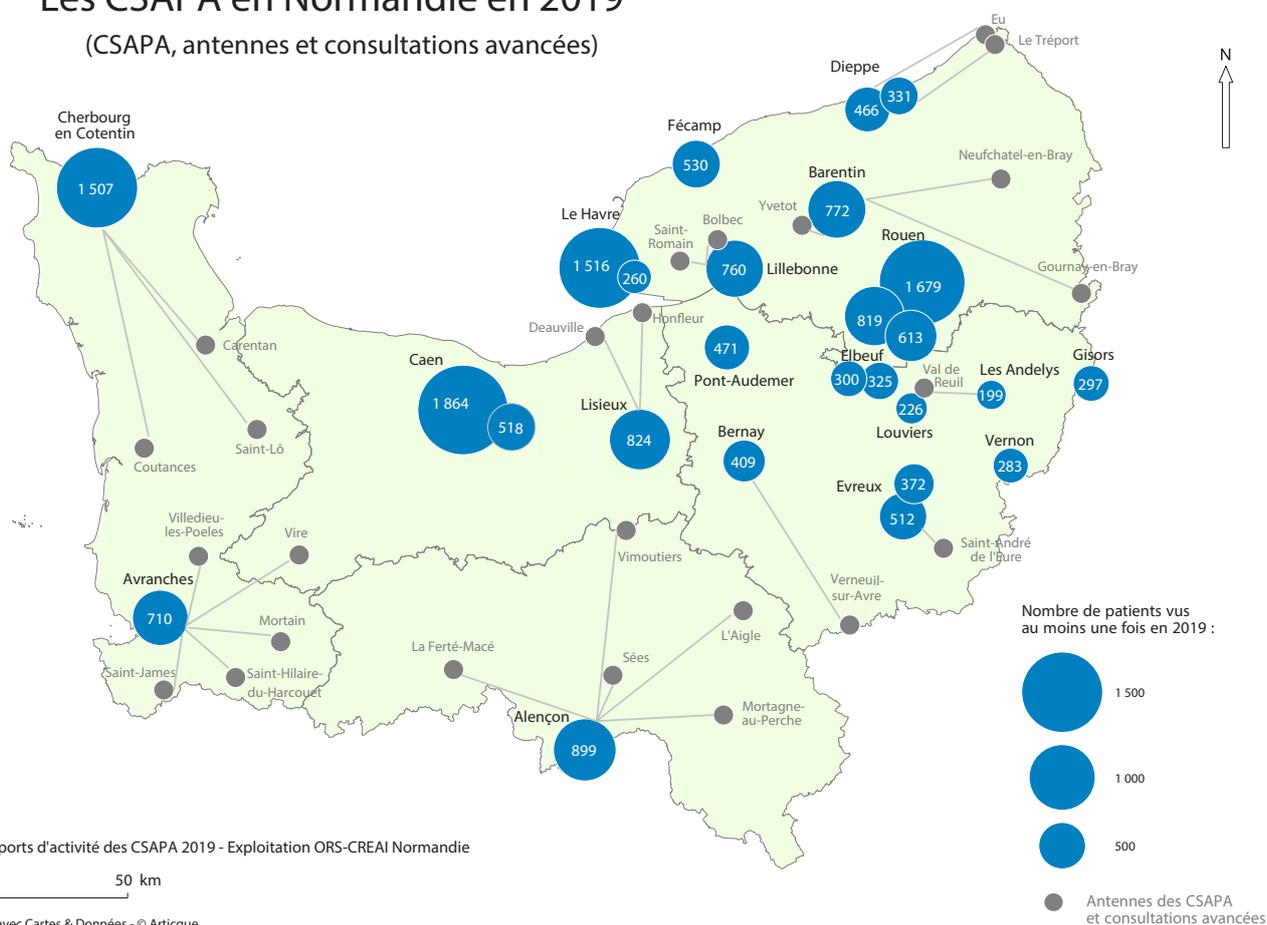
L'offre en région repose sur 25 Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) répartis sur les 5 départements.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des centres, ainsi que les lieux d'implantation des antennes et consultations avancées.

En 2019, la file active totale (nombre de personnes accompagnées) est de 17 462 personnes dans l'ensemble des CSAPA normands. Près de la moitié sont accueillis en Seine-Maritime, entre 13 % et 18 % le sont dans la Manche, l'Eure ou le Calvados et 5 % sont accueillis dans l'Orne.

Les CSAPA en Normandie en 2019

(CSAPA, antennes et consultations avancées)



Liste des CSAPA normands par département

CSAPA ANPAA 14 - Caen	14
CSAPA du Pays d'Auge - ESI 14	
CSAPA EPSM - CH Caen	
CSAPA ANPAA 50- Avranches	50
CSAPA Fondation Bon Sauveur - Cherbourg en Cotentin	
CSAPA ANPAA 61 - Alençon	61

CSAPA ANPAA 27 - Evreux	27
CSAPA ADISSA - Bernay/Verneuil-sur-Avre	
CSAPA ADISSA - Les Andelys/Val-de-Reuil	
CSAPA ADISSA - Vernon	
CSAPA GCSMS NHN L'Abri - Evreux	
CSAPA - CH Gisors	
CSAPA Pont-Audemer - CH de la Risle	
CSAPA CHI Elbeuf/Louviers - Louviers	

CSAPA La Boussole - Rouen	76
CSAPA La Passerelle - Elbeuf	
CSAPA Œuvre Normande des Mères - Dieppe	
CSAPA Fondation L'Armée du Salut - Le Havre	
CSAPA Nautilia - Le Havre	
CSAPA Caux et Bray - CH de Barentin	
CSAPA CHU de Rouen	
CSAPA CH du Rouvray	
CSAPA CHI Elbeuf/Louviers - Elbeuf	
CSAPA CHI des Hautes Falaises - Dieppe	
CSAPA CH de Dieppe	
CSAPA CHI Caux Vallée de Seine - Lillebonne	



17 462 personnes reçues en 2019, effectif stable sur un an, en évolution de 4 % sur 4 ans

En 2019, les CSAPA ont reçu 17 462 personnes au moins une fois dans l'année, contre 17 724 en 2018, soit un volume très proche de l'année précédente. Le taux d'évolution sur un an est de - 1,5 % en région, soit entre - 3,6 % dans l'Eure et + 0,9 % dans le Calvados. Sur l'ensemble de la période 2015-2019, ce taux est de + 4,0 % en région, les progressions les plus fortes ayant été enregistrées dans l'Orne et la Manche (avec respectivement + 17,8 % et + 10,1 % sur 4 ans).

Parmi les patients vus au moins une fois dans l'année en 2019, 43 % (soit 7 522 personnes) étaient des nouveaux patients. Sur la période 2015-2019, leur nombre a globalement progressé de 5,5 % au plan régional, avec les progressions les plus fortes enregistrées dans les départements de l'Orne et de l'Eure (+ 20,6 % et + 19,6 %).

Les patients vus une seule fois dans l'année représentent 20,6 % de l'ensemble des patients suivis (soit une part équivalente aux années précédentes).

En 2019, les CSAPA ont également reçu 844 personnes de l'entourage (sur des temps de consultation, mais sans la présence de la personne concernée par l'addiction). Cet effectif a enregistré une augmentation de 12 % sur un an (et de 8,6 % sur 4 ans).

Dans tous les départements, le recours aux CSAPA s'est globalement renforcé sur 4 ans. Au plan régional, le taux de recours est passé de 81,5 pour 10 000 habitants (âgés de 20 à 69 ans) en 2015 à 85,4 pour 10 000 habitants en 2019.

Il est cependant très variable selon le département : il est le plus élevé en Seine-Maritime (107,8 pour 10 000 habitants) et le plus faible dans la Manche (53,1).

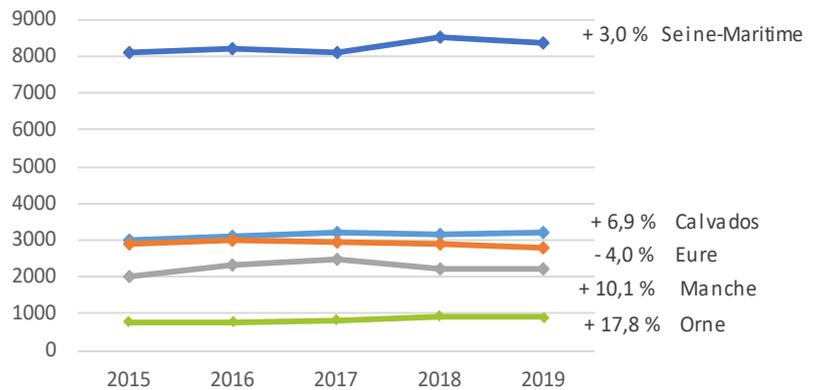
A titre de comparaison, la dernière donnée nationale disponible faisait état de 76,6 pour 10 000 habitants en 2016.

Volume d'activité des CSAPA en Normandie en 2019

Nombre de personnes	Patients vus au moins une fois	Patients vus une seule fois	Nouveaux patients	Personnes de l'entourage
Calvados	3 206	822	1 311	161
Eure	2 769	655	1 323	167
Manche	2 217	138	734	62
Orne	899	183	363	29
Seine-Maritime	8 371	1 794	3 791	425
Normandie	17 462	3 592	7 522	844

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Evolution 2015-2019 du nombre de patients vus au moins une fois dans l'année, selon le département



Taux de recours au CSAPA pour 10 000 habitants*

	2015	2019
Calvados	70,1	75,0
Eure	71,7	74,8
Manche	66,3	73,6
Orne	43,8	53,1
Seine-Maritime	106,5	107,8
Normandie	81,5	85,4

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

* Taux calculé en référence à la population âgée de 20 à 69 ans (RP 2015 et RP 2017)



Les publics accompagnés

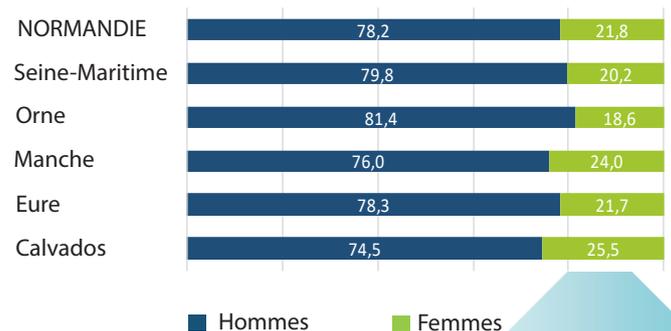


Un public majoritairement masculin

Près de 4 usagers de CSAPA sur 5 sont des hommes : cette part varie entre 74,5 % dans le Calvados et 81,4 % dans l'Orne, pour une moyenne régionale de 78,2 %.

Cette sur-représentation des hommes est stable d'une année à l'autre. Elle est également observée au plan national (77,1 % d'hommes en 2016) et s'explique principalement par le fait que les hommes sont beaucoup plus nombreux à consommer des drogues illicites et de l'alcool que les femmes. Le rapport de l'OFDT précise également que la surreprésentation des hommes augmente avec les niveaux de consommation : plus le niveau devient problématique et plus la part des femmes diminue.

Répartition des patients vus en CSAPA en 2019, selon le sexe (en %)



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 Exploitation ORS-CREAI Normandie

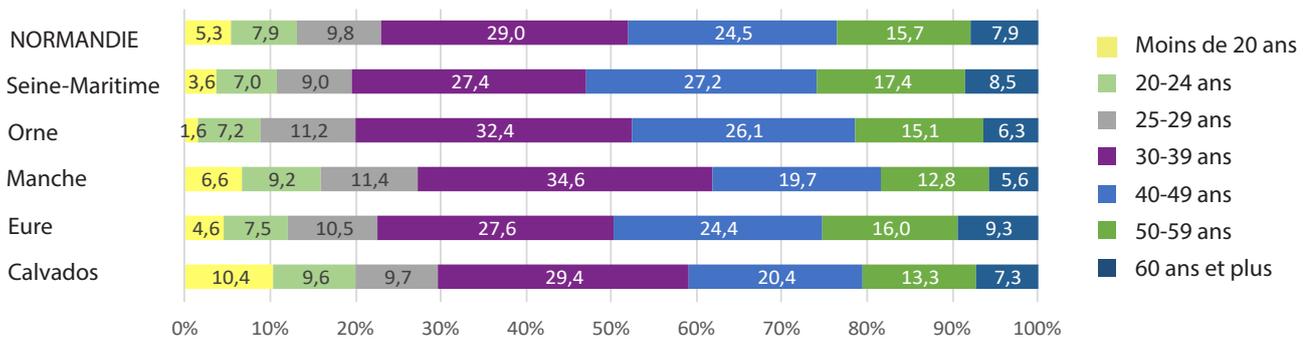


Des patients légèrement plus jeunes dans les départements ex bas-normands

Parmi l'ensemble des patients, les tranches d'âges les plus représentées sont celles de 30 à 49 ans, qui couvrent plus de la moitié du public (53,5 %). Les 50 ans et plus représentent 23,6 % (entre 18,4 % dans la Manche et 25,8 % en Seine-Maritime), tandis que les moins de 30 ans représentent 23,0 % des personnes accueillies. Le Calvados est le département qui accueille le plus de jeunes patients : 29,7 % du public est

âgé de moins de 30 ans, parmi lesquels 10,4 % de moins de 20 ans. Les CSAPA accueillent aussi des jeunes mineurs, au nombre de 460 en 2019 (contre 510 en 2015). La structure par sexe et âge apparaît relativement stable d'une année à l'autre, les mêmes tendances sont observées depuis 2015.

Répartition des patients vus en CSAPA en 2019, selon l'âge (en %)



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Des consultations réalisées dans le département de résidence

Tant au plan régional que national, la grande majorité des usagers consulte un CSAPA dans leur département de résidence, soit 93,3 % des usagers de CSAPA en Normandie.

En région, les usagers de l'Orne et de l'Eure consultent plus fréquemment hors région (en raison leur situation géographique, limitrophes avec plus d'autres départements).

Origine géographique des patients vus en CSAPA en 2019 (en %)

	Même département	Même région mais hors département	Autre région
Calvados	95,5	3,4	1,1
Eure	87,4	3,8	8,8
Manche	95,6	3,2	1,2
Orne	86,0	2,2	11,8
Seine-Maritime	94,4	3,9	1,7
Normandie	93,3	3,6	3,1
France (2016)	89,2	7,0	3,8

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Des situations de fragilité socio-économique qui demeurent

Type de logement des patients vus en CSAPA en 2015 et en 2019 (en %)

	Logement durable		Logement provisoire (ou précaire)		Sans Domicile Fixe	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
Calvados	87,1	85,8	10,3	11,5	2,6	2,7
Eure	88,0	85,8	10,8	12,6	1,2	1,6
Manche	94,1	95,9	4,8	3,7	1,1	0,4
Orne	79,9	77,0	18,9	21,7	1,2	1,3
Seine-Maritime	88,1	86,2	10,1	10,7	1,9	3,1
Normandie	88,1	86,0	10,1	11,5	1,8	2,5
France (2016)	84,0		13,0		2,9	

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

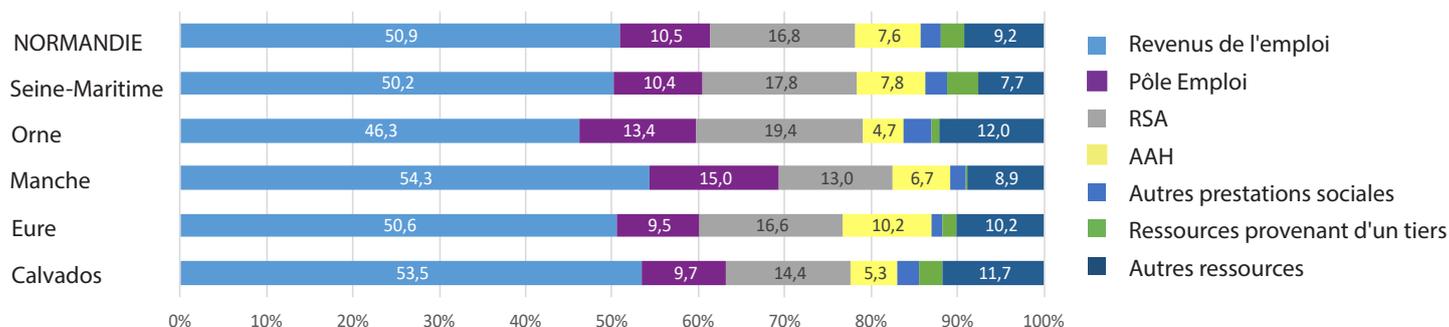
En 2019 en région, 86 % des usagers des CSAPA déclarent disposer d'un logement durable, défini par "la possibilité d'occuper le même logement pendant au moins les 6 prochains mois" ; 11,5 % déclarent un logement provisoire ou précaire et 2,5 % sans domicile fixe.

La Seine-Maritime et le Calvados sont les départements qui identifient la plus forte proportion de "sans domicile fixe" (avec respectivement 3,1 % et 2,7 %), tandis que l'Orne affiche une part importante et croissante de personnes en logement provisoire ou précaire (21,7 % en 2019). La Manche est le département normand qui affiche la situation de logement des usagers la plus favorable.

La répartition des usagers des CSAPA en fonction de leur ressources varie très peu d'une année à l'autre. L'origine principale de leurs ressources reste pour moitié le revenu de l'emploi, puis le RSA (à hauteur de 16,8 %), les prestations chômage (10,5 %), l'allocation adulte handicapé (7,6 %) et autres prestations sociales (2,3 %).

Au-delà de ces constats chiffrés, il convient de rappeler les observations plus globales formulées par les professionnels de CSAPA normands consultés par voie d'entretiens en 2017, à savoir le sentiment d'accueillir davantage de personnes en situation d'instabilité professionnelle, familiale, sociale, dans un contexte très lié à la santé économique des territoires, résultats qui ne se traduisent pas nécessairement dans les rapports d'activité.

Origine principale des ressources des patients vus en CSAPA en 2019 (en %)



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Les parents ou les proches restent à l'initiative du premier contact dans un cas sur deux

La demande de consultation se fait le plus souvent à l'initiative du patient lui-même ou de ses proches, soit dans plus de la moitié des cas en Normandie en 2019 (51,1 %).

La 2^{ème} origine est une mesure administrative ou judiciaire, qui concerne quant à elle, près d'un quart des situations. La première consultation peut aussi être à l'origine d'un service sanitaire ou médico-social (11,7 %) ou encore d'un médecin de ville (9,1 %).

Ces indicateurs sont comparables à ce qui était observé au cours des années précédentes. L'orientation par un service sanitaire ou médico-social reste plus fréquente dans les départements de l'Eure, la Manche et la Seine-Maritime, et la part des consultations à l'origine des patients ou des proches plus faible dans l'Eure.

Origine de la demande de consultation en 2019 (en %)

	Initiative des patients ou des proches	Médecine de ville	Service sanitaire ou médico-social	Mesures administratives ou judiciaires	Autres
Calvados	58,9	6,5	6,2	25,1	3,2
Eure	41,1	11,3	14,8	27,4	5,4
Manche	51,4	9,9	13,5	24,4	0,7
Orne	57,8	3,4	7,4	28,0	3,5
Seine-Maritime	50,5	9,9	12,8	22,7	4,2
Normandie	51,1	9,1	11,7	24,4	3,7
France (2016)	45,3	8,3	14,3	27,7	4,4

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Les consommations des usagers

Les rapports d'activité des CSAPA permettent d'identifier et de hiérarchiser les produits consommés ou les addictions les plus dommageables, du point de vue des professionnels. Rappelons les précautions dont font part les professionnels quant à l'identification des produits n°1 et n°2 dans les rapports d'activité : la connaissance de la situation d'un patient s'affine au fil des entretiens, la perception du professionnel sur la consommation la plus dommageable n'est pas nécessairement la même que celle du patient, elle évolue dans le temps...



L'alcool demeure le premier produit à l'origine de la consultation dans un CSAPA

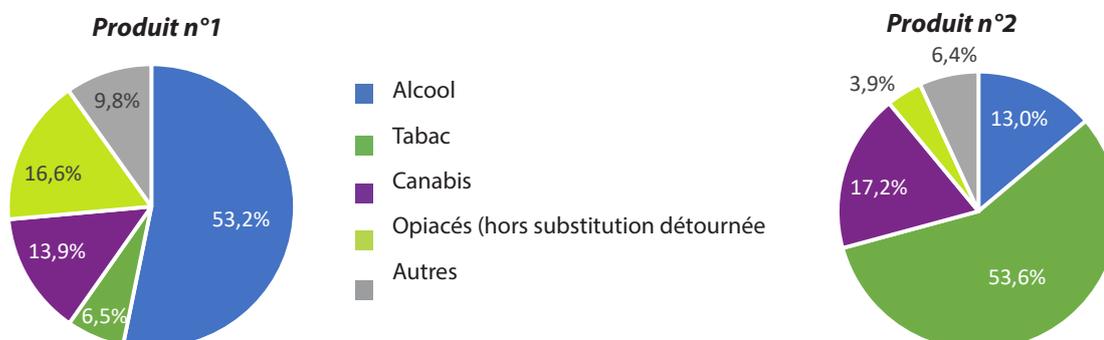
Le produit qui est à l'origine du plus grand nombre de consultations en CSAPA en Normandie est l'alcool, qui concerne 53,2 % des patients accompagnés (entre 42,4 % dans la Manche et 57,5 % en Seine-Maritime).

Viennent ensuite les opiacés (hors substitution détournée) et le cannabis, qui concernent respectivement 16,6 % et 13,9 % des patients à l'échelle régionale, mais qui concernent de manière très inégale les 5 départements. Par exemple, les consultations liées à l'usage de cannabis sont plus fréquentes dans le Calvados (où elles concernent 21,1 % des patients, contre seulement 3 à 4 % dans l'Orne et la Manche), tandis que les consultations liées à l'usage d'opiacés sont particulièrement fréquentes dans la Manche (où elles concernent 32,7 % des patients, contre 9 à 19,4 % dans les 4 autres départements).

Les addictions sans substance sont quant à elles à l'origine de la consultation pour 4,5 % des usagers au plan régional (entre 1,7 % dans l'Orne et 7,7 % dans le Calvados) : elles sont en augmentation régulière au cours des dernières années (elles ne représentaient que 2,5 % des consultations en 2015).

La majorité des usagers sont des polyconsommateurs (il n'y a pas de 2^{ème} produit déclaré pour moins d'un quart des usagers) : le produit le plus fréquemment associé à la consommation première est le tabac, pour 53,6 % d'usagers (entre 34,3 % dans l'Eure et 58,3 % en Seine-Maritime), suivi du cannabis (17,2 %) et de l'alcool (13,0 %).

Répartition des patients selon les produits consommés (en %)



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Activité et moyens des CSAPA



Les actes réalisés avec les patients et l'entourage

Sur l'année 2019, les CSAPA normands ont assuré un total de 152 519 consultations auprès de patients (soit une baisse de 11 % par rapport à 2018) et 2 148 auprès de proches, famille ou amis (soit une augmentation de 19 % sur un an).

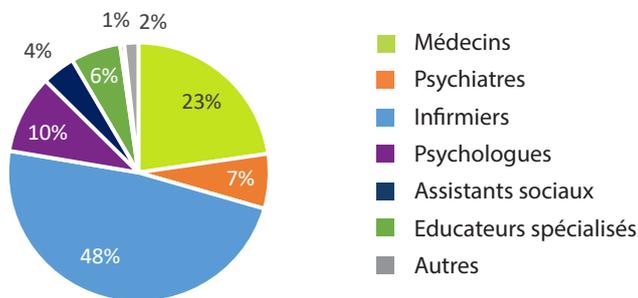
De manière générale, le nombre d'actes recensés par patient varie de façon importante selon les centres, ce qui résulte pour partie de différences de pratiques d'enregistrement entre les structures. D'après les données disponibles, le nombre moyen de consultations par patient serait de 3 à 6 sur l'année (et de 2 à 3 concernant les consultations avec les proches).

Nombre de consultations réalisées en 2019

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Consultations avec les patients						
Nombre de consultations avec les patients	21 505	18 751	18 925	6 190	87 148	152 519
Nombre de patients	5 767	3 774	5 406	1 305	14 120	30 372
Consultations avec l'entourage						
Nombre de consultations avec l'entourage	478	284	153	146	1 087	2 148
Nombre de personnes de l'entourage	184	144	72	51	404	855

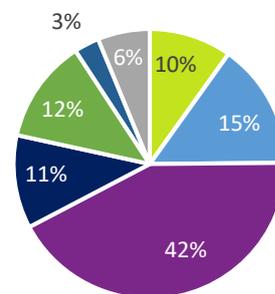
Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Répartition des consultations avec les patients



Les consultations auprès des patients sont pour moitié assurées par du personnel infirmier, avec une activité importante liée à la délivrance des traitements de substitution aux opiacés, puis par des médecins à hauteur de 23 %, de psychologues 10 % et autres personnels (éducateurs, assistants sociaux, psychiatres...).

Répartition des consultations avec l'entourage



Les consultations réalisées avec des membres de l'entourage sont quant à elles assurées majoritairement par des psychologues (42 %), mais encore par des infirmiers (15 %) ou médecins (10 %), assistants sociaux (11 %), éducateurs spécialisés (12 %).



Un soutien au sevrage et la distribution de traitements de substitution aux opiacés

En 2019, 1 443 patients ont initié un sevrage avec l'accompagnement d'un CSAPA, contre 1 342 en 2018. Cette démarche a été accompagnée par le centre en ambulatoire pour plus de la moitié d'entre eux (54 %), les autres patients ayant initié leur sevrage à l'hôpital, avant d'être suivis par le centre (46 %).

Par ailleurs, les rapports d'activité des CSAPA recensent 1 924 patients ayant une prescription de méthadone comme traitement de substitution aux opiacés, 717 patients ont une prescription de Buprénorphine Haut Dosage (BHD). Ces chiffres sont à interpréter avec prudence, certains CSAPA n'ayant pas renseigné ou renseigné partiellement ces items du rapport d'activité.





Traitements de substitution : Méthadone (en 2019)

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Prescription						
Sous traitement quel que soit le prescripteur	409	334	39	367	775	1 924
Prescription au moins une fois par le centre	409	314	38	210	676	1 647
Traitement initié par le centre	286	189	4	18	477	974
Dispensation						
Effectuée par le centre	1742	70	0	45	430	717
Ayant eu lieu en pharmacie en ville	8	186	63	314	281	852
En relais effectuée par le centre	0	10	4	8	32	54

Traitements de substitution : BHD - Buprénorphine Haut Dosage (en 2019)

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Prescription						
Sous traitement quel que soit le prescripteur	198	194	41	409	305	1 147
Prescription au moins une fois par le centre	187	176	40	327	185	915
Traitement initié par le centre	12	118	3	0	132	265
Dispensation						
Effectuée par le centre	50	0	0	0	156	206
Ayant eu lieu en pharmacie en ville	0	43	60	409	121	633
En relais effectuée par le centre	0	1	2	0	11	14

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie
 Note : 6 centres n'ont pas renseigné ces questions dans leur rapport d'activité.

Un soutien aux pratiques de vaccination et de dépistage

Les CSAPA peuvent proposer à leurs usagers un dépistage gratuit de l'hépatite B, de l'hépatite C ou du VIH, ainsi qu'une vaccination ou complément de vaccination concernant l'hépatite B.

Les rapports d'activité sont complétés de façon trop partielle sur ces items pour pouvoir en faire une restitution.

Le travail de réseau des CSAPA

Les CSAPA mettent en œuvre un important travail de communication, de sensibilisation d'animation et de coordination, afin de développer les compétences en matière d'addictions et sensibiliser les professionnels mais aussi le grand public (un grand nombre d'actions de prévention collective sont notamment assurées en milieu scolaire), favoriser les passages de relais ou les réorientations, et aider à la prise de conscience des usagers.

Activités de groupe thérapeutique en 2019

	Nombre de type d'ateliers, de groupes	Nombre de réunions des groupes	Nombre de personnes concernées
Groupes de paroles	18	557	2 015
Groupes d'informations (éducation pour la santé, éducation thérapeutique)	19	99	575
Ateliers d'activité artistique et d'expression (théâtre, peinture, écriture...)	23	297	810
Ateliers d'activité corporelle (sport...)	22	430	1 522

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Ce travail prend notamment la forme d'actions de prévention et de formation, d'appui technique auprès de professionnels, de temps de liaison entre acteurs, d'animation de groupes de travail..., qui représentent des activités chronophages. Les rapports d'activité permettent de valoriser une petite partie de ces activités, notamment via l'organisation en 2019 de 82 groupes de paroles / groupes d'information / ateliers divers qui ont réuni près de 5 000 utilisateurs.

Les ressources humaines

En 2019, les CSAPA normands ont employé un total de 218,3 ETP, parmi lesquels 204 ETP salariés et 14,3 ETP de professionnels mis à disposition. Cet effectif global enregistre une baisse de 2,8 % sur un an, qui se traduit également par un taux d'encadrement légèrement plus faible, passant de 1,29 à 1,25 ETP de professionnels pour 100 usagers entre 2018 et 2019.

Sur la période 2015-2019, il enregistre ainsi une baisse en Seine-Maritime et dans le Calvados, mais une tendance à la hausse dans l'Orne, l'Eure et une relative stabilité dans la Manche. Notons que dans le département de l'Eure, les professionnels mis à disposition représentent 29 % de l'ensemble des salariés.

Professionnels des CSAPA normands en 2019

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Nombre de salariés (en ETP)	31,4	32,5	26,7	13,5	99,8	204,0
Nombre de professionnels mis à disposition	0,6	9,1	0,0	0,1	4,5	14,3
Ensemble des professionnels (en ETP)	32,1	41,6	26,7	13,6	104,3	218,3
Taux d'encadrement en 2019	1,00	1,50	1,21	1,51	1,25	1,25
<i>Taux d'encadrement en 2015</i>	<i>1,11</i>	<i>1,37</i>	<i>1,26</i>	<i>1,28</i>	<i>1,44</i>	<i>1,34</i>

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

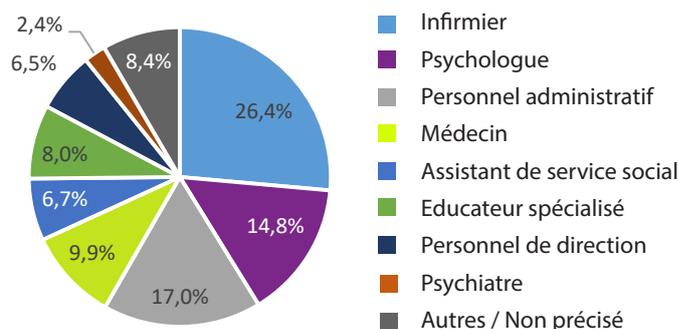
La structure des équipes des centres évolue peu d'une année à l'autre.

Les infirmiers, psychologues et médecins représentent la moitié de l'effectif, ce sont les personnels soignants les plus nombreux dans les CSAPA. Viennent ensuite les éducateurs spécialisés (8,0 %), les assistants de service social (6,7 %) et les personnels administratifs et de direction (23,5 %).

La composition des équipes n'est pas homogène sur l'ensemble des départements. Par exemple, les médecins représentent 14,5 % des ETP dans le Calvados contre 4,8 % dans la Manche, département dans lequel les psychiatres sont en revanche plus présents qu'ailleurs (avec 7,2 % des ETP, contre aucun dans l'Orne et 1 % des ETP de l'Eure). Les assistants de service social représentent quant à eux entre 4,4 % des ETP en Seine-Maritime contre 13,3 % dans l'Orne.

Comparativement à l'échelle nationale (sur les dernières données disponibles, soit 2016), la répartition est proche ; on relève seulement davantage d'infirmiers (26,4 % en Normandie contre 18,9 %), moins d'éducateurs spécialisés (8,0 % contre 12,5 %) et légèrement moins de psychiatres (même si l'écart s'est en partie comblé au cours des dernières années).

Répartition des professionnels de CSAPA selon le poste occupé en 2019



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



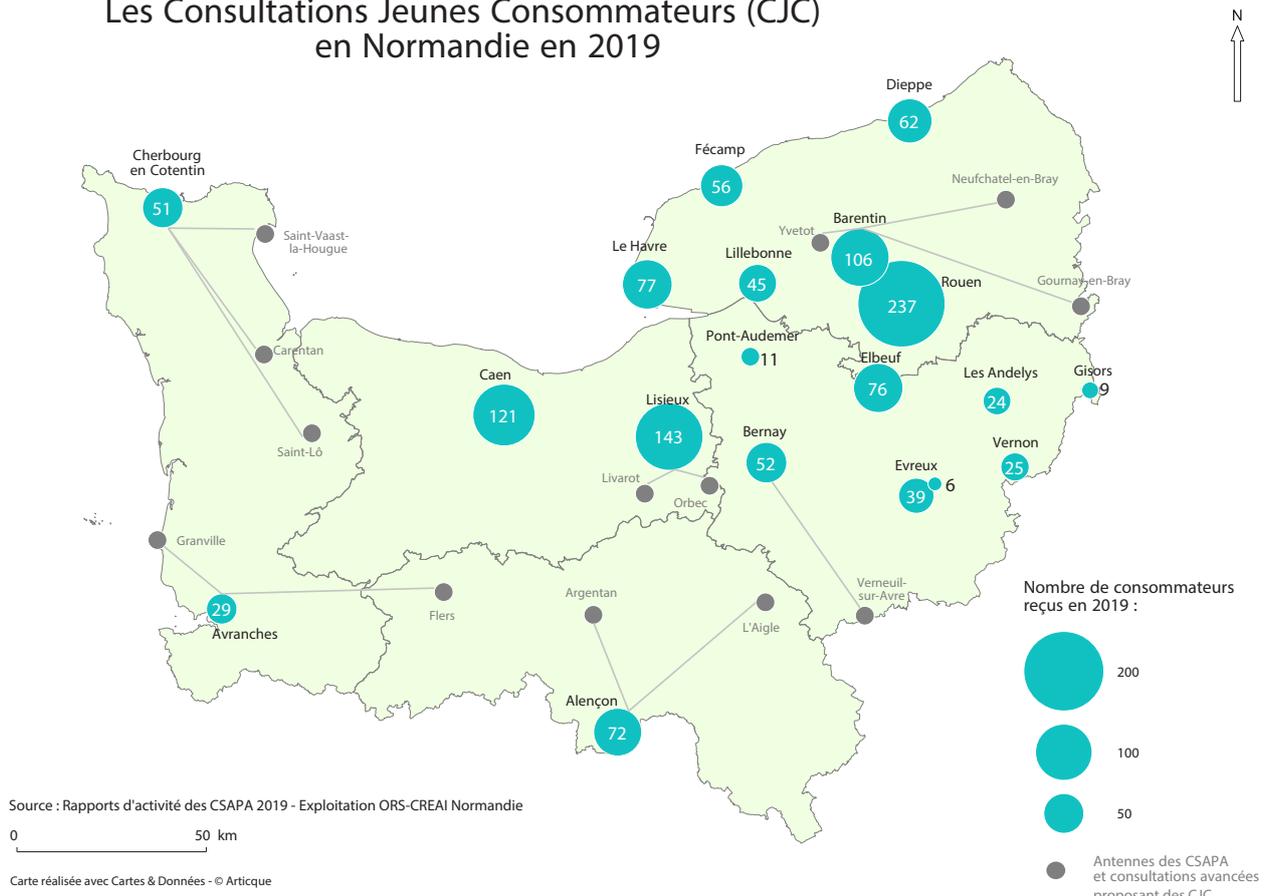
Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)

Les consultations jeunes consommateurs ont été créées en 2005 dans le cadre du Plan gouvernemental 2004-2008 de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool. Ces consultations proposent pour chaque consommateur une évaluation de la consommation et un diagnostic de l'usage nocif. Elles offrent une information, une orientation et un conseil spécialisé, ainsi qu'un accueil aux parents en difficulté face à la consommation de leur enfant et proposent le cas échéant, un accueil conjoint parents-enfants. Elles se déroulent au sein des CSAPA. Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet.

Précisons qu'un jeune dépendant aux opiacés adressé par un médecin n'a pas vocation à être reçu dans le cadre de ce dispositif, mais à être pris en charge directement dans le CSAPA. L'analyse des bilans d'activité de 2019 a mis en évidence l'accueil de 460 jeunes de moins de 18 ans dans ces centres sur l'année.

En 2019, 19 CSAPA mettent en œuvre des CJC, qui sont proposées dans les centres, les antennes ou les consultations avancées.

Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) en Normandie en 2019



Liste des CSAPA normands proposant des CJC

CSAPA ANPAA 14 - Caen	14	CSAPA ANPAA 27 - Evreux	27	CSAPA La Boussole - Rouen	76
CSAPA du Pays d'Auge - ESI 14		CSAPA ADISSA - Bernay/Verneuil-sur-Avre		CSAPA La Passerelle - Elbeuf	
CSAPA ANPAA 50- Avranches	50	CSAPA ADISSA - Les Andelys/Val-de-Reuil		CSAPA Œuvre Normande des Mères - Dieppe	
CSAPA Fondation Bon Sauveur - Cherbourg en Cotentin		CSAPA ADISSA - Vernon		CSAPA Nautilus - Le Havre	
CSAPA ANPAA 61 - Alençon	61	CSAPA GCSMS NHN L'Abri - Evreux		CSAPA Caux et Bray - CH de Barentin	
		CSAPA - CH Gisors		CSAPA CHI des Hautes Falaises - Dieppe	
		CSAPA Pont-Audemer - CH de la Risle		CSAPA CHI Caux Vallée de Seine - Lillebonne	



Une progression continue de l'activité des CJC au plan régional depuis 2015

En 2019, les CJC ont accueilli un total de 1 241 jeunes en Normandie, soit une progression de 6 % sur un an. Entre 2018 et 2019, ce taux d'évolution résulte d'une forte augmentation du nombre de jeunes reçus dans les départements de l'Orne et de la Manche et dans une moindre mesure du Calvados, contre une baisse enregistrée en Seine-Maritime et dans l'Eure.

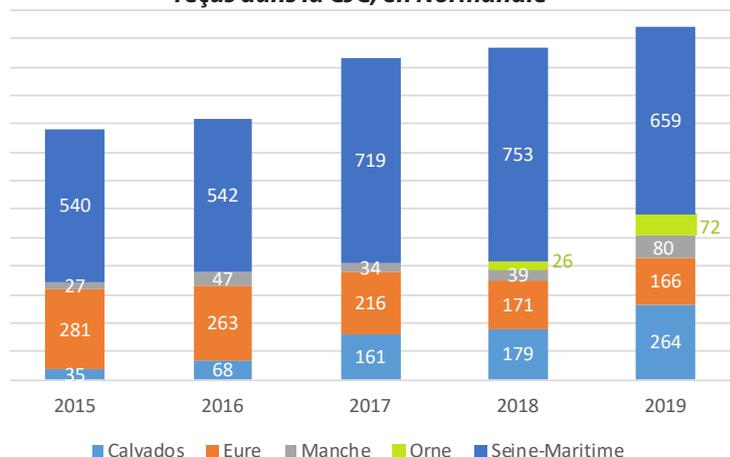
Sur 4 ans, le nombre de jeunes reçus a globalement augmenté de 39 % en région. Seul le département de l'Eure a enregistré une évolution inverse (avec une diminution de 41 %), tandis que les autres départements ont vu leurs effectifs augmenter, notamment en lien avec l'ouverture de nouvelles CJC : par exemple, deux nouveaux lieux de consultations sont proposés en 2017 à Caen, et des CJC sont installées en 2018 dans l'Orne (une seule CJC était proposée auparavant, assurée à Flers par le CSAPA d'Avranches).

Au plan régional, cette activité des CJC correspond à un taux de recours de 32,8 consommateurs pour 10 000 jeunes âgés de 16-25 ans, contre 22,9 pour 10 000 en 2015.

En 2019, ces consultations ont donné lieu à 2 800 entretiens avec des jeunes, soit moins qu'en 2018 : le nombre moyen d'entretiens par consommateur est ainsi passé de 3,6 à 2,3 sur l'année, variant entre 1,2 dans le Calvados et 2,4 dans l'Eure.

Les CJC ont également permis la rencontre de 297 personnes de l'entourage du jeune, pour un total de 592 entretiens.

Evolution 2015-2019 du nombre de jeunes consommateurs reçus dans la CJC, en Normandie



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2019
Exploitation ORS-CREAI Normandie

Activité des CJC en Normandie en 2019

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Nombre de consommateurs reçus dans la consultation	264	166	80	72	659	1 241
Evolution 2018-2019	+ 47 %	- 3 %	+ 105 %	+ 177 %	- 12 %	+ 6 %
Taux de recours pour 10 000 habitants*	30,5	27,3	16,7	26,0	42,4	32,8
Nombre d'entretiens individuels avec le consommateur	315	393	142	159	1 792	2 801
Nombre de personnes de l'entourage reçues dans la consultation	11	30	40	24	192	297
Nombre d'entretiens individuels avec l'entourage	11	23	5	4	549	592

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

* Taux calculé en référence à la population âgée de 16 à 25 ans (Recensement de la population en 2017).





La consommation de cannabis est le premier motif de consultation

Les produits consommés et les addictions les plus dommageables concernant les jeunes sont très différents de ceux qui sont identifiés dans l'ensemble du public des CSAPA.

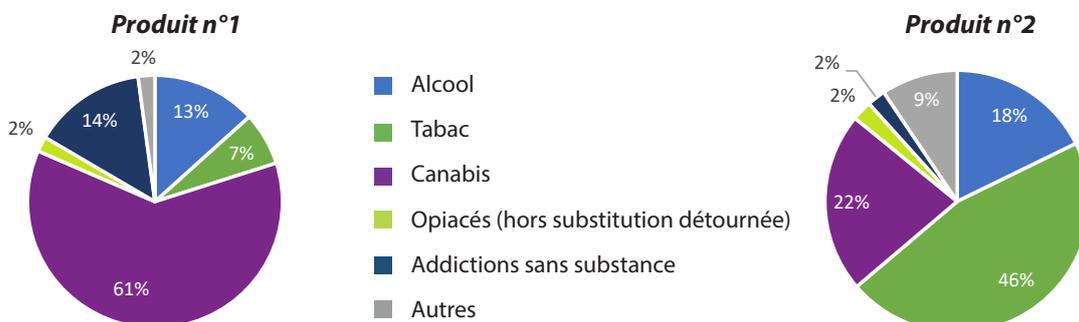
Le cannabis est le produit qui justifie le plus grand nombre de consultations : c'est le 1^{er} produit consommé par 61 % des jeunes consommateurs usagers d'une CJC (contre 70 % en 2015), mais aussi le 2^{ème} produit concernant 22 % du public (avec une tendance à la hausse observée sur cet indicateur, qui était de 13 % en 2015). Viennent ensuite l'alcool et le tabac, qui sont souvent des consommations associées, et encore les addictions sans substance : pour 14 % des jeunes accueillis en CJC, ces

addictions sans substance sont jugées les plus dommageables, 7 % étant associés à la cyberaddiction.

Au cours des dernières années, on n'identifie pas de tendance lourde en terme d'évolution des consommations, concernant les jeunes reçus et accompagnés en CJC : le cannabis reste la première problématique, suivie de l'alcool et du tabac.

Toutefois, les addictions sans substance sont en progression : elles sont aujourd'hui à l'origine de consultations pour 153 jeunes, contre 99 en 2015 (enregistrées comme "produit n°1 ou n°2" dans les rapports d'activités).

Répartition des jeunes consommateurs selon les produits consommés



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Zoom sur l'activité en milieu carcéral

En 2019 en Normandie, 7 CSAPA (2 dans l'Eure, 2 dans le Calvados, 1 en Seine-Maritime, 1 dans la Manche et 1 dans l'Orne) interviennent en milieu carcéral : des membres de l'équipe se déplacent dans les établissements pénitentiaires (au nombre de 10) pour assurer des consultations auprès des détenus.

Ainsi, 1 017 personnes ont été vues dans ce cadre en 2019, soit 9 % de plus en qu'en 2018.

D'après les informations renseignées concernant le profil de ce public, il s'agit presque exclusivement d'hommes (on compte 0,5 % de femmes), qui présentent un profil d'âge plus jeune que l'ensemble du public des CSAPA : trois quarts d'entre eux ont moins de 40 ans (contre moins de la moitié de l'ensemble des usagers de CSAPA en région). Notons que 3 % sont âgés de moins de 20 ans.

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) est le plus souvent à l'origine de la demande de consultation (dans 48 % de situations). Le détenu ou ses proches le sont dans 16 % des cas, l'Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) dans 9 %.

Comme dans les consultations "tout public", le premier produit à l'origine de la prise en charge est l'alcool (pour 45 % des détenus). Le deuxième produit est le cannabis, qui concerne 30 % des prises en charge en milieu carcéral en 2019, en augmentation par rapport aux années précédentes (15 % en 2017 et 22 % en 2018).

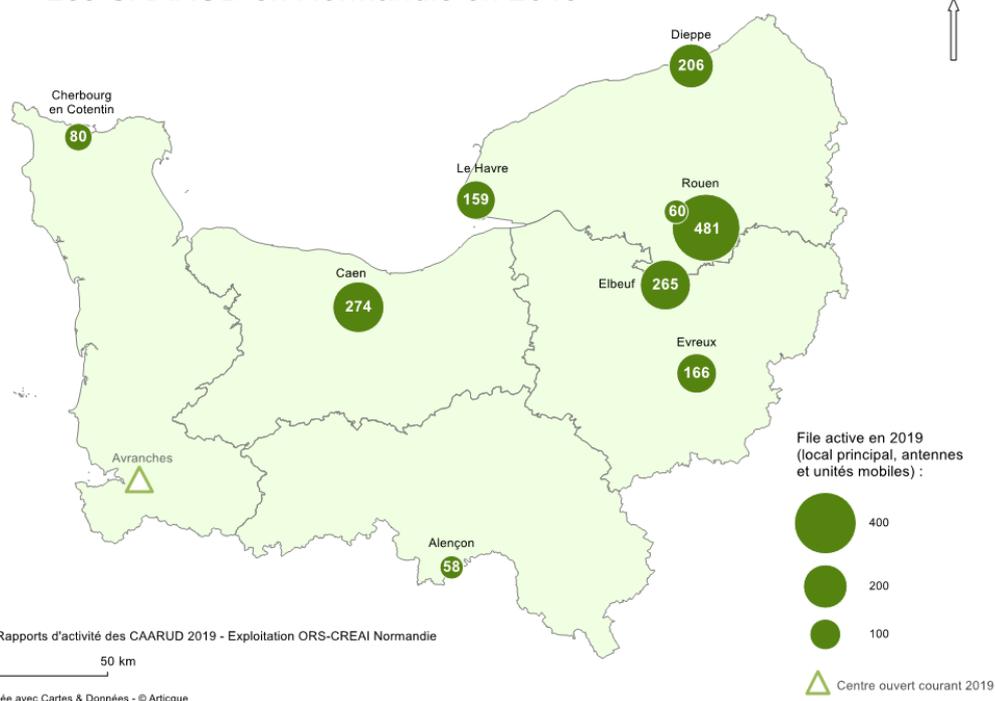
L'activité des CAARUD en région

Les CAARUD en Normandie en 2019

En 2019, l'offre en région repose sur 9 Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), auxquels s'est ajouté un nouveau centre ouvert courant du second semestre dans le Sud Manche.

L'offre régionale repose donc sur 5 centres en Seine-Maritime, un centre dans le Calvados, un dans l'Eure, un dans l'Orne et 2 dans la Manche.

Les données d'activité de l'année 2019 présentées ci-dessous portent sur les 9 CAARUD en exercice sur l'année complète.



Liste des CAARUD normands

CAARUD EPSM - Caen	14	CAARUD Aides - Rouen	76
CAARUD ADISSA - Evreux	27	CAARUD La Boussole - Rouen	
CAARUD Fondation Bon Sauveur - Cherbourg en Cotentin	50	CAARUD La Passerelle - Elbeuf	
CAARUD ANPAA 50 - Avranches		CAARUD Œuvre Normande des Mères - Dieppe	
CAARUD Drog'Aide 61 - Alençon	61	CAARUD Nautilia - Le Havre	

Des modalités et des lieux d'intervention diversifiés

L'ensemble des CAARUD disposent d'un local pour accueillir de façon individuelle ou collective les usagers. Ces lieux disposent tous d'espaces d'accueil et de repos, avec mise à disposition de boissons / nourriture, d'un accès au téléphone et à internet, ainsi que d'un espace laverie et un espace sanitaire (avec des douches). Par ailleurs, 5 centres sur les 9 disposent également de casiers ou consignes pour effets personnels (certains centres proposent également l'accès aux animaux de compagnie).

En complément de l'accueil dans le local de la structure, les CAARUD développent dans le cadre de leurs missions, diverses interventions visant à « aller vers » les publics, qui peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- des interventions de rue,
- des permanences (Université, CHRS...),

- des Unités d'accueil mobile,
- des interventions en prison,
- des interventions en squat,
- le Programme d'échange de seringues (PES), animé par l'ensemble des CAARUD de la région.

Par ailleurs, les CAARUD mènent des actions en milieu festif, le plus souvent dans le cadre d'interventions ponctuelles telles que des technivals, festivals, concerts... Un centre (Drog'Aide 61 dans l'Orne) déclare également intervenir de façon régulière dans des boîtes/discothèques.



Une file active en forte augmentation sur les lieux d'accueil et sur les interventions extérieures entre 2015 et 2018

En 2019, l'analyse des rapports d'activité permet de comptabiliser un total de près de 1 750 personnes accueillies dans le local principal, les antennes ou les unités mobiles des CAARUD. Depuis 2015, cet effectif augmente régulièrement : il a enregistré une progression de 9 % sur 1 an (et de 72 % sur 4 ans). Cette progression continue de l'activité résulte notamment d'une augmentation des capacités de prise en charge consécutives au renforcement financier des structures (le nombre d'ETP des CAARUD a progressé de 21 % en 4 ans) et d'une montée en charge des centres récents. Les personnes accueillies sont pour moitié des nouveaux usagers du centre (et pour moitié des personnes l'ayant déjà fréquenté). Les femmes composent 15 % de cet effectif (ce pourcentage évolue très peu).

Concernant les interventions réalisées à l'extérieur, le volume d'activité en 2019 correspond à une file active de 512 personnes et plus de 3 000 contacts. Quant aux actions en milieu festif (qui sont plus difficiles à comptabiliser), les CAARUD déclarent au moins 2 300 passages et 1 460 contacts.

Hors milieu festif, le taux de recours au CAARUD s'établit à 11 personnes pour 10 000 habitants (soit 8,5 pour 10 000 sur l'accueil au local principal, les antennes et unités mobiles / 2,5 pour 10 000 sur les interventions extérieures). Il varie entre 2,9 pour 10 000 dans la Manche (où le CAARUD est récent, puisqu'installé en 2017) et 19,6 pour 10 000 en Seine-Maritime. Avec cette file active d'environ 2 900 personnes, ce sont plus de 21 300 passages/contacts qui ont été réalisés en 2018, soit en moyenne 12 contacts par an (soit un par mois).

Concernant les accueils au local principal, sur les antennes ou en unité mobile, 60 % correspondent à des nouvelles personnes (100 % dans la Manche puisque le centre a ouvert en 2018). Les femmes représentent 18 % de l'effectif (entre 13 % dans l'Eure et 25 % dans l'Orne), pourcentage équivalent à ce qui était observé 3 années auparavant.

Les actions en milieu festif restent les plus développées en Seine-Maritime et dans l'Orne, où on enregistre entre 1 100 et 1 200 interventions annuelles (elles sont peu développées dans l'Eure et pas mises en oeuvre dans la Manche).

Indicateurs d'activité des CAARUD en 2019

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	Evolution 2018-2019
Local principal / Antennes / Unités mobiles							
File active	274	166	80	58	1 171	1 749	+ 9,0 %
- dont femmes	14 %	16 %	15 %	12 %	15 %	15 %	- 13,2 %
- dont nouvelles personnes	60 %	42 %	36 %	45 %	50 %	50 %	- 8,6 %
Nombre de passages / contacts	1 906	4 268	nr	407	15 611	22 192	+ 15,8 %
Taux de recours pour 10 000 habitants*	6,4	4,5	2,6	3,4	15,0	8,5	-
Interventions extérieures							
File active	40	56	10	45	361	512	- 60,8 %
Nombre de contacts	342	382	140	259	1 927	3 050	+ 41,1 %
Taux de recours pour 10 000 habitants*	0,9	1,5	0,3	2,6	4,6	2,5	-
Actions en milieu festif*							
Nombre de passages	610	200	15	1 480	2 142	2 305	- 9,3 %
Nombre d'interventions / entretiens	610	60	10	780	647	1 460	- 32,6 %

Source : Rapports d'activité des CAARUD 2018 et 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

* Taux calculé en référence à la population âgée de 20 à 69 ans en 2017 (RP 2017)

** Les effectifs sont probablement sous-estimés car certains centres déclarent une activité "non quantifiable" sur ces actions.



La majorité des actes réalisés par les CAARUD relève de l'action sociale

Les modalités d'intervention auprès des publics sont principalement des entretiens individuels, l'orientation des personnes et l'accompagnement physique. En Normandie, 8 CAARUD proposent aussi des visites (à domicile, à l'hôpital...)

et 7 des ateliers ou sessions d'échanges collectifs. Deux centres développent aussi des actions de groupe d'entraide, d'auto-support et de santé communautaire.

Les actions menées par les professionnels des CAARUD auprès des usagers de drogues, qui représentent plus de 45 300 actes recensés en 2019, sont en augmentation régulière : + 4,6 % sur un an et + 64,4 % sur 4 ans. Elles relèvent de 4 grands domaines distincts :

- l'accès aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle (soit 53 % des actes réalisés),
- les actes de service d'hygiène (17 %),
- les actes de réduction des risques (23 %), en forte augmentation
- les actes de soins et de dépistage (7 %).

Certains CAARUD assurent des actions de médiation sociale avec différents acteurs, en vue d'assurer une bonne intégration dans le quartier et prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues. Ainsi, 7 centres déclarent avoir un rôle de médiation avec des réseaux de soins (médecins, pharmaciens...), 6 avec les autorités locales (communes, services sanitaires et sociaux), 5 avec les riverains et 4 avec la police.

Actes réalisés annuellement par les CAARUD en Normandie et évolution 2015-2019

	2019	Evolution sur 1 an	Evolution sur 4 ans
Accès aux droits, logement et insertion professionnelle			
Accueil / refuge / lien social	21 000	+ 3,7 %	+ 58,7 %
Démarches d'accès aux droits (sociaux, santé, administratif, justice...) ou de maintien	2 863	+ 0,8 %	+ 32,4 %
Logement	290	+ 23,9 %	- 11,3 %
Formation et emploi	91	+ 2,2 %	- 51,6 %
Actes de service d'hygiène			
Hygiène (nutrition, douches, machine à laver...)	7 727	+ 37,8 %	+ 55,8 %
Actes de réduction des risques			
Réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la sexualité	10 384	+ 25,0 %	+ 173,3 %
Actes de soins et de dépistage			
Soins	2 226	- 47,6 %	- 5,2 %
Dépistage et vaccination (VIH, IST, hépatites...)	740	- 54,6 %	+ 45,1 %
Ensemble des actes	45 321	+ 4,9 %	+ 64,4 %

Source : Rapports d'activité des CAARUD 2015 à 2019 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Mise à disposition de matériel de prévention

Dans un objectif de réduction des risques, les CAARUD organisent la mise à disposition et la récupération de matériel permettant les consommations de drogues dans des conditions d'hygiène limitant le risque de contamination par les maladies infectieuses ou de thrombose veineuse lors de l'injection.

En 2019, ils ont notamment permis la distribution de près de 150 500 seringues, en augmentation d'environ 27,5 % par rapport à 2015 (kit, Steribox, jetons, unités 1 cc, unités 2 cc...) et tous s'appuient sur un programme d'échange de seringues en pharmacie (alors qu'ils n'étaient que 5 en 2015). Avec la mise à disposition d'environ 1 760 récupérateurs de seringues usagées, plus de 101 000 seringues usagées ont été récupérées.

D'autres matériels de prévention sont diffusés auprès des usagers, notamment :

- du matériel de snif : 20 640 « roule ta paille » et 7 490 sérums physiologiques,
- du matériel pour inhalation de crack : 2 410 doseurs, près de 3 750 embouts et 13 000 autres matériels,
- du matériel pour prévention des IST : 12 900 préservatifs masculins, 1 117 préservatifs féminins et 4 128 gels lubrifiants,
- des brochures et matériels d'information...



Des équipes composées pour moitié de personnels socio-éducatifs

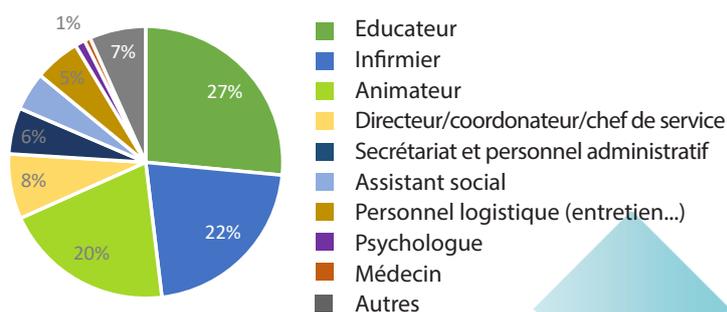
En termes de ressources humaines, les 9 CAARUD emploient un total de 31,9 ETP de personnels, effectif stable par rapport à 2018.

Un sur deux est un personnel socio-éducatif (éducateur, animateur ou assistant social), 24 % sont des personnels sanitaires (majoritairement infirmier, ou encore médecin ou psychologue), 14 % des personnels administratifs ou de direction.

Ces ressources correspondent à un taux d'encadrement de 2,0 salariés pour 100 patients, en baisse de 0,7 points par rapport à 2018 en raison de l'augmentation de la file active.

Notons qu'un seul centre (Aides à Rouen) a mentionné parmi ses ressources humaines la participation de bénévoles, à hauteur de 2 ETP.

Répartition des équipes des CAARUD selon le poste occupé en 2019



Source : Rapports d'activité des CAARUD 2019
Exploitation ORS-CREAI Normandie

Faits marquants en région

CSAPA

- En 2019, il existe 25 CSAPA en Normandie, couvrant les 5 départements.
- Avec 17 462 personnes reçues en 2019 sur l'ensemble de la région, le volume d'activité des CSAPA est globalement stable sur un an, en augmentation de 4 % sur 4 ans.
- Le public de CSAPA est majoritairement masculin (78 % d'hommes) et présente une structure par âge stable, avec des patients plus jeunes dans les départements ex bas-Normands que dans l'Eure ou en Seine-Maritime.
- Parmi les publics accueillis, des situations de fragilité socio-économique demeurent : 11,5 % d'usagers disposent d'un logement provisoire ou précaire et 2,5 % de personnes sont sans domicile fixe.
- L'alcool reste le premier produit à l'origine d'une consultation en CSAPA, suivi des opiacés et du cannabis ; les usagers sont souvent polyconsommateurs, le produit le plus fréquemment associé étant le tabac.
- Les consultations réalisées avec les patients (soit plus de 152 500 consultations auprès de 30 372 personnes en 2019) sont pour moitié assurées par du personnel infirmier, notamment dans le cadre de l'activité de délivrance des traitements de substitution aux opiacés, tandis que les consultations avec les personnes de l'entourage (soit près de 2 150 consultations auprès de 855 proches) sont majoritairement assurées par des psychologues.
- Les CSAPA mettent en œuvre un important travail de communication / sensibilisation / animation et coordination, notamment pour développer les compétences des acteurs, favoriser les passages de relais, sensibiliser le grand public, aider à la prise de conscience des usagers : 82 groupes animés en 2019, associant près de 5 000 utilisateurs.
- Entre 2015 et 2019, le taux d'encadrement dans les CSAPA a augmenté dans l'Orne et dans l'Eure, tandis qu'il a diminué en Seine-Maritime et dans le Calvados.

CJC

- En 2019, 19 CSAPA proposent des Consultations jeunes consommateurs en Normandie.
- Le nombre de jeunes reçus en CJC, soit 1 241 jeunes en 2019, a augmenté de 6 % sur un an et de 39 % sur 4 ans (entre 2015 et 2019).
- Le cannabis est le produit ayant justifié le plus grand nombre de consultations, suivi des addictions sans substance et de l'alcool : notons que la part des consultations liées aux addictions sans substance (dont les cyberaddictions) a fortement augmenté sur 4 ans (produit n°1 et produit n°2 confondus, elles concernent 153 jeunes en 2019, contre 99 en 2015).

Milieu carcéral

- Les 7 CSAPA intervenant en milieu carcéral ont rencontré 1 017 détenus au sein des établissements pénitentiaires, en lien avec les mêmes problématiques d'addictions que dans les centres.

CAARUD

- La Normandie comptabilise 9 CAARUD début 2019 (un 10^{ème} s'est installé en cours d'année dans le Sud Manche).
- Avec 1 750 personnes accueillies dans le local principal, les antennes ou les unités mobiles en 2019, l'activité des CAARUD a augmenté de 9 % sur un an et de 72 % sur 4 ans.
- La majorité des actes réalisés par les CAARUD relève de l'action sociale : les moyens humains, qui se sont renforcés de 21 % sur 4 ans, reposent pour moitié sur des personnels socio-éducatifs.
- En 2019, les CAARUD ont permis la distribution d'un nombre croissant de seringues et autres matériels de prévention, ils participent à la récupération des seringues usagées.



Association
ORS-CREAI
Normandie

Association ORS-CREAI Normandie

Espace Robert Schuman
3 Place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair
Téléphone : 02 31 75 15 20
Mail : contact@orscreainormandie.org
Site Internet : www.orscreainormandie.org

Réalisation et coordination : Sylvie Le Rétif, Annabelle Yon
Directeur de publication : Pierre-Jean Lancry, Président